L'Info-Communautaire de SAINT-CHRYSOSTOME

Juillet 2021

450 826-3911 • www.mun-sc.ca

Bienvenue cyclistes!

Le 31 juillet prochain,
le **« DÉFI MÉTROPOLITAIN »**
sillonnera nos routes municipales et avoisinantes.
Nous vous demandons d'être **VIGILANT**
lors du passage des cyclistes.

RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE DISPONIBLE
www.mun-sc.ca
Service aux citoyens - Greffe et administration - Évaluation et taxation

SOYEZ INFORMÉ en tout temps sur votre municipalité
en visitant notre site web : **www.mun-sc.ca**
et en aimant notre page facebook

TABLE DES MATIÈRES

NOUVELLES MUNICIPALES 2
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES .. 6
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 7

NOUVELLES MUNICIPALES

Maire
Gilles Dagenais

Conseiller, district 1
Colette Jaquet

Conseiller, district 2
Marc Roy

Conseiller, district 3
Steve Laberge

Conseiller, district 4
Richard Beaudin

Conseiller, district 5
Mélissa St-Jean

Conseiller, district 6
Mario Henderson

Directeur général
Manuel Bouthillette

Directrice générale adjointe
Claudine Beaudin

Trésorière
Linda Hébert

Adjointe administrative
Sandra Credali

Urbanisme/Inspecteur municipal
Bastien Moisan

SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL

19h00

Centre culturel Dr Marc Hétu

Lundi, le 2 août
Mardi, le 7 sept. (Lundi 6 septembre : Fête du travail)
Lundi, le 4 octobre
Lundi, le 15 novembre
Lundi, le 6 décembre

COLLECTE DES ORDURES

À compter du mois de mai, la collecte des ordures se fera à chaque vendredi, et ce jusqu'à la fin octobre.

RÉOUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE AU PUBLIC

Veuillez noter que les bureaux de l'hôtel de ville sont maintenant rouverts au public. Lors de votre prochaine visite, nous vous demandons de respecter les consignes sanitaires, respecter la distanciation, le masque et la désinfection des mains seront obligatoires à votre arrivée. Et nous demandons d'utiliser l'ascenseur pour accéder à nos bureaux.

REPRISE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL AVEC PUBLIC

Les séances du conseil seront de nouveau permises au public à compter du 2 août 2021, 19 h 00 et elles se tiendront à l'endroit suivant :

Centre culturel Dr Marc Hétu
624, rue Notre-Dame
Salle située au rez-de-chaussée

En raison du contexte de la pandémie, nous devons respecter les directives de la santé publique en ce qui a trait à la distanciation, ce qui limite le nombre citoyen pouvant être admis dans la salle. Nous vous rappelons que le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires dès votre arrivée.

Au plaisir de vous revoir !

BÉNÉVOLAT

La municipalité désire remercier Mme Claire Lévesque et M. Michel Chabot pour avoir donné de leur temps bénévolement lors de la journée de l'arbre le 20 mai dernier.

UN DÉPART à la retraite !

De la part du conseil municipal et des employés de la Municipalité de Saint-Chrysostome, nous souhaitons une bonne retraite à Céline Ouimet qui a été directrice générale. Après 32 ans de services au sein de la municipalité nous prenons cette opportunité pour la remercier de sa grande contribution et lui souhaiter tout le bonheur et la santé pour ce nouveau chapitre.

PROCHAINS VERSEMENTS
DE TAXES MUNICIPALES
JEUDI 29 JUILLET
LUNDI 27 SEPTEMBRE

Voici les différentes options possibles pour effectuer votre paiement :

- Par le service de paiement Internet et institutions financières participantes ;
- Par la poste, en indiquant le numéro de matricule sur votre chèque ;
- Par paiement à l'hôtel de ville (chèque, argent comptant et carte débit) ;

Pour quiconque qui acquiert une propriété au courant de l'année, vous ne recevez pas un nouveau compte de taxes, puisque la municipalité n'émet qu'un compte de taxe annuelle. Donc, c'est au nouveau propriétaire de faire le nécessaire pour obtenir les montants des taxes à payer pour l'année. Pour obtenir l'information, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal au (450) 826-3911 ou bien vous présenter à nos bureaux.

NOUVELLES DE L'ÉCOLE MONTPETIT

Tout un succès financier pour notre collecte de canettes au profit de l'École Montpetit. (8-16 mai 2021). Le montant amassé est de 4 880 $ Merci pour le soutien apporté à notre cause. Le but est de toujours offrir des activités intéressantes aux enfants et surtout à un prix raisonnable.

UN MOT DE VOTRE INSPECTEUR MUNICIPAL

DEPUIS LE 1ER JUILLET DERNIER, DE NOUVELLES RÈGLES PROVINCIALES S'APPLIQUENT AU NIVEAU DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Rappelons que les piscines construites avant le 1er novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis et n'avaient pas à faire l'objet de mesures de protection. Désormais, ils le devront. Les propriétaires de piscines construites avant cette date auront jusqu'au 1er juillet 2023 pour se conformer au Règlement.

De nouvelles règles s'appliquent pour les piscines dotées d'un plongeoir, des clôtures, système de sécurité, etc… Nous vous recommandons de consulter le lien suivant pour obtenir l'information requise :

https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/

Vous pouvez également communiquer avec notre inspecteur municipal M. Bastien Moisan pour obtenir de plus amples informations. N'oubliez pas qu'un permis est également requis avant de procéder à l'achat et installation d'une piscine.

ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES DU 7 NOVEMBRE 2021

POUR TOUS LES POSTES (MAIRE ET CONSEILLERS)

Vous désirez vous présenter aux prochaines élections générales municipales du 7 novembre prochain, il sera possible de déposer votre candidature au bureau du président d'élection entre le 17 septembre 2021 et le 1er octobre 2021, selon l'horaire qui sera établi ultérieurement.

Pour information, vous pouvez consulter les liens ci-dessous « Je me présente » et « Comment se porter candidat » :

www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/je-me-presente/ www.electionsquebec.qc.ca/français/municipal/candidature/comment-se-porter-candidat.php

Pour savoir si vous êtes inscrits sur la liste électorale, vous pouvez utiliser le lien suivant : https://electionsquebec.qc.ca/municipales

Nous vous demandons de rester à l'affut, au cours des prochains mois car des informations vous seront transmises et ce, pas le biais de l'Info-Communautaire, de circulaires, site web www.mun-sc.ca et via notre page facebook.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

(Offert aux 70 ans et plus)

Lors de la séance régulière du 7 juin dernier, il a été voté à l'unanimité que le vote par correspondance pour les électrices et les électeurs de 70 ans et plus pour l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 sera disponible.

Des informations sur la façon de faire votre demande et la validité vous seront acheminées au cours des prochaines semaines.

L'ÉCHOS DU CONSEIL

À la suite d'un appel d'offres public sur SÉAO, la municipalité a fait l'acquisition d'une unité de service de type Ford pour le service incendie au coût de 271 488.17 $ (taxes incluses) chez « CAMIONS HÉLIE (2003) INC ». Ce camion remplacera éventuellement notre vieux camion Ford 1985 et celui-ci servira également aux appels PR.

Au mois de mai dernier, la vidange des boues a été effectuée au niveau des trois (3) étangs de l'usine d'épuration des eaux usées. Le mandat avait été donné l'année dernière à Bouchard Blanchette Marine. Un total de 260 TMS a été retiré des trois (3) étangs. Ces boues sont présentement entreposées dans des sacs filtrants sur le site de l'usine et seront revalorisées ultérieurement.

La municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour du rapiéçage d'asphalte à certains endroits. Le contrat a été alloué au plus bas soumissionnaire conforme « LES PAVAGES ULTRA INC. » au coût de 48 583.05 $. Les travaux seront exécutés dans les semaines à venir.

La MRC du Haut-Saint-Laurent a conclu une entente intermunicipale sur les équipements relatifs aux protocole local d'intervention d'urgence appartenant à la MRC du Haut-Saint-Laurent avec les treize (13) municipalités de son territoire. Cette entente est pour l'utilisation des véhicules côte à côte, de leurs remorques et des équipements en lieu avec le PLIU (Protocole local d'intervention d'urgence) lors de situation d'urgence qui pourrait survenir sur notre territoire.

La municipalité désire se départir de ponceaux qui sont actuellement entreposés à la salle communautaire. Ce sont des ponceaux en ciment d'une grosseur variant de 18 à 24 pouces. Pour les intéressés, veuillez communiquer avec Stéphane Laberge au 514-250-4491 et faire parvenir votre offre par écrit au bureau municipal.

Cette année, une toute nouvelle formule a été mise en place pour le camp de jour. La municipalité a mandaté Samuel Julien des « Événements Droits au but » pour voir à l'organisation et supervision du camp de jour. La municipalité est heureuse d'accueillir à titre de coordonnatrice Jacinthe Trudeau, en tant qu'animatrices et animateur Marianne Langevin, Khloé Allard, Mia Mailhot et Olivier Morin. La tenue du camp de jour a lieu dans les installations de l'école Montpetit (gymnase et cafétéria) et les différentes installations municipales au parc Cécile-Rochefort.

RAPPORT FINANCIER 2020 FAITS SAILLANTS

Saint-Chrysostome, 7 juin 2021

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Conformément aux nouvelles dispositions de la loi en ce qui a trait à la transmission de l'information et à la transparence relativement aux états financiers, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2020 déposé lors de l'assemblée du 3 mai dernier.

Les états financiers au 31 décembre 2020 démontrent que les revenus de fonctionnement ont été de l'ordre de 3 691 831 $ et que les revenus d'investissement ont atteint 35 679 $. Ce qui a généré des revenus totaux de 3 727 510 $ pour l'exercice financier. Les différentes charges ont totalisé 3 274 075 $.

En considérant les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) nos états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2020 un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 831 558 $.

L'excédent de l'exercice provient de revenus additionnels qui découlent des droits de mutation qui sont supérieurs aux estimations. Également, par une aide financière provinciale de 147448 $ octroyée pour combler les pertes de revenus et les charges encourues en cette année de pandémie.

Les charges estimées de façon conservatrice lors de la préparation du budget 2020 et les circonstances de la pandémie ont permis de finaliser l'année avec un écart favorable, car plusieurs travaux et projets ont dû être reportés.

Le rapport financier complet est disponible pour consultation au secrétariat de l'hôtel de ville durant les heures normales d'ouverture. De même, vous pourrez consulter le résumé qui se trouve sur notre site web : www.mun-sc.ca.

La gestion financière n'est pas une mince tâche, et nous pouvons vous assurer qu'elle est réalisée avec rigueur et transparence.

RÉALISATIONS 2020

Malgré la pandémie, l'année 2020 a été pourvue de travaux de toutes sortes. Un total de plus de 683 755 $ ont été engagés en investissements, dont par exemple ;

Au niveau de l'Administration :

- Les travaux de réfection de la toiture du Centre Culturel municipal ont été exécutés. Nous avons aussi fait l'acquisition de mobilier de bureau ainsi que de logiciel pour la gestion municipale ;

Au niveau de la Sécurité publique :

- Nous avons fait l'achat de cylindres respiratoires, d'une caméra thermique, de radios portatives, de deux habits de combats (bunker), d'un ventilateur électrique de même qu'à la mise en place d'une borne sèche sur le rang Saint-Charles ;

Au niveau des Transports :

- Faire l'acquisition d'un afficheur de vitesse, d'une faucheuse à disque et procéder aux travaux de drainage dans le rang Du Moulin sur une distance de 2.8 km.

Au niveau de l'Hygiène du milieu :

- Voir à la préparation des plans & devis avec les relevés topographiques pour les travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout - Phase V, faire appel d'offres pour la vidange des boues à l'usine d'épuration.

Au niveau des Loisirs & culture, nous avons effectué :

- La construction de la surface de Deck Hockey avec les bandes et clôtures ;
- L'achat d'estrades et de filet protecteur pour le terrain de balle ;
- L'installation d'une clôture mitoyenne entre le parc et le CPE ;
- Le remplacement du panneau de contrôle pour le jeu d'eau.

Et d'autres réalisations qui touchent plusieurs secteurs d'activités, dont :

- Le maintien de subventions à divers organismes ;
- La mise en place du camp de relâche scolaire ;
- La mise à jour des archives de la municipalité ;
- La mise en place d'une entente de 3 ans avec les pompiers du Service incendie ;
- La mise en place d'un plan d'action de la « Politique Municipalité Ami des Aînés » de même qu'une « Politique de Gestion contractuelle ».

TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité et de la MRC pour le maire. Ainsi, pour l'année 2020, la rémunération annuelle et l'allocation de dépenses pour les membres du conseil se détaillaient comme suit :

- Le maire recevait une rémunération annuelle de 12 996 $, en plus d'une allocation de dépenses de 6 498 $. Comme élu à la MRC le Haut St-Laurent, il a reçu une rémunération annuelle de 5 293 $ et une allocation de dépenses de 2 642 $.
- La rémunération annuelle des conseillères et conseillers était fixée à 4 328 $, en plus d'une allocation de dépenses de 2 164 $.

EN CONCLUSION

Je profite du dépôt de ce rapport pour souligner le travail de tous les bénévoles actifs dans notre communauté qui ont à cœur son bien-être et sa prospérité. Que vous soyez bénévole dans une association communautaire, sportive, culturelle, que vous vous impliquiez auprès des jeunes, des aînés, que vous le fassiez en ligne ou sur le terrain, au nom du conseil municipal et de tous les citoyens, je vous remercie de votre engagement, le travail que vous faites a une valeur inestimable surtout en ce temps de pandémie.

Cordialement,

Gilles Dagenais, maire

RAPPORT FINANCIER
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Revenus	
Fonctionnement	
Taxes	2 738 635 $
Compensations tenant lieu de taxes	24 574 $
Transferts	672 151 $
Services rendus	50 493 $
Imposition de droits	133 457 $
Amendes et pénalités	2 360 $
Intérêts	50 137 $
Autres revenus	20 024 $
	3 691 831 $
Investissement	
Transferts	35 679 $
Contribution des promoteurs	- $
	3 727 510 $
Charges	
Administration générale	594 230 $
Sécurité publique	503 896 $
Transport	707 621 $
Hygiène du milieu	826 244 $
Santé et bien-être	5 321 $
Aménagement, urbanisme et développement	114 164 $
Loisirs et culture	374 027 $
Frais de financement	46 330 $
	3 171 833 $
Excédent de l'exercice	555 677 $
Moins: revenus d'investissement	(35 679) $
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant	519 998 $
Conciliation à des fins fiscales	
Immobilisations	
Amortissement	710 426 $
(Gain) perte sur cession	
	710 426 $
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	(61 675) $
	(61 675) $
Affectations	
Activités d'investissement	(347 086) $
Excédent accumulé non-affecté	9 895 $
Excédent accumulé affecté	- $
Réserves financières et fonds réservés	- $
	(337 191) $
	311 560 $
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	**831 558 $**

AVIS DE L'AUDITEUR EXTERNE

Le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 ont été préparés par Madame Sophie Lefort, CPA auditrice CGA de la firme LLG CPA inc. Voici l'avis de l'auditrice : « À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Chrysostome au 31 décembre 2020, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadienne pour le secteur public. »

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Les membres du conseil municipal sont heureux d'annoncer la nomination de M. Manuel Bouthillette à titre de directeur général et secrétaire-trésorier au sein de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

Fort de son expérience dans le domaine municipal et de son expertise, M. Bouthillette saura certainement relever avec brio les nombreux défis qui se posent aujourd'hui pour les organisations publiques, telle que notre belle municipalité. Celui-ci est entré en fonction le 10 mai dernier.

Le maire, les membres du conseil municipal et les employés de la municipalité tiennent à lui souhaiter la bienvenue au sein de l'organisation. Tous s'entendent pour lui offrir leur soutien et leur entière collaboration afin de poursuivre la mission de la municipalité et assurer la concrétisation de tous les projets en cours de réalisation.

RÉOUVERTURE GRADUELLE DU CLSC DE SAINT-CHRYSOSTOME

www.santemonteregie.qc.ca

Depuis le 6 juillet 2021, le CLSC de Saint-Chrysostome a repris graduellement ses activités. La clinique ambulatoire et la clinique de prélèvement sont ouvertes tous les mardis durant les mois de juillet et août selon l'horaire habituel.

Les cliniques accueilleront les usagers qui ont des besoins ponctuels dans un premier temps. Pour les prélèvements sanguins, vous devez prendre rendez-vous via la plateforme Clic Santé ou téléphoner au **1 833 699-2414** et sélectionner l'option pour le Haut-Saint-Laurent. Il est nécessaire de prendre rendez-vous avant de vous présenter au CLSC. Pour les urgences et les soins nécessitant un suivi régulier, vous devez continuer de vous diriger vers le CLSC de Huntingdon.

TOURISME HAUT-SAINT-LAURENT

Le Comité des loisirs ainsi que la Municipalité de Saint-Chrysostome sont heureux de vous offrir une représentation musicale du groupe «**SHOW DE TRAILLER**» le 24 juillet de 16 h 00 @ à 19 h 00. Le groupe empruntera les rues municipales au son de la musique. C'est un **SHOW** à ne pas manquer !

BONNE NOUVELLE, LA BIBLIOTHÈQUE RESTERA OUVERTE TOUT L'ÉTÉ !

NOUS PRIONS NOS MEMBRES DE BIEN VOULOIR VÉRIFIER SI VOTRE COTISATION EST ACQUITTÉE.

Horaire de la bibliothèque
Tous les mardis
14H00 à 16H00
18H30 à 20H00

Centre culturel Dr. Marc Hétu 624, rue Notre-Dame, 3e étage
ACCESSIBLE PAR L'ASCENSEUR Les mesures sanitaires doivent être respectées.

LE ROMAN DU MOIS

L'AMI ARMÉNIEN

Andreï Makine

Quand on aborde un auteur membre de l'Académie française, on peut s'attendre à une histoire intéressante racontée avec style. Mission accomplie.

Dans un orphelinat de Sibérie, un garçon de 14 ans se lie d'amitié avec un copain de classe rejeté par les autres. En allant le visiter, il réalise que ce dernier vit dans un endroit reculé de la ville au pied de la prison où sont enfermés, pour des raisons politiques, des membres de leurs familles. Ce sont des Arméniens exilés de leur pays que la Turquie s'acharne à détruire.

Les deux copains vont se lancer dans une aventure périlleuse qui n'aura pas le succès escompté. C'est aussi à ce moment qu'il connaîtra ses premiers (et bien chastes) émois amoureux. Le lecteur se dit que l'auteur a sans doute revisité ses souvenirs d'enfance pour être si touchant, lui qui a grandi dans un orphelinat de Sibérie.

QUELQUES EXTRAITS :

«Une sensation de très grande stabilité se dégageait de ces portraits, l'évocation d'une époque où le fait de se faire photographier représentait un évènement important et rare.»

«Je me sentis péniblement muet, ne sachant pas encore que le désir de partager cet instant de beauté était le sens même de la création.»

«…je me tournai vers Vardan, avec l'espoir insensé qu'il pourrait m'expliquer ce vertige, privé de mots, que j'éprouvais en pensant à cette jeune dame.»

«Tu sais, il y a chez nous un proverbe qui dit : honteux de ce qu'il voit dans la journée, le soleil se couche en rougissant.»

«Je connaissais bien ces silences granitiques des gens qui avaient traversé l'époque stalinienne.»

LES NOUVEAUTÉS :

- La tisserande, Richard Gougeon (roman québécois)
- Moi aussi je t'aime, Maxime Landry (roman québécois)
- L'anse à la joie, France Lorrain (roman québécois)
- Vieillir avec panache, Jocelyne Robert (sciences sociales)
- L'amour, la haine et le cerveau, Michel Rochon (psycho/cerveau)
- Si on s'aimait, Louise Sigouin (psycho/relation)
- Histoires de Mini Jean et Mini Bulle, Alex A. (album jeunesse)
- Après, Jean-Pierre Charland (roman historique qué.)
- Lara 3 : la danse macabre, Marie Bernadette Dupuis (roman hist. franç.)
- Légendes d'Arthur-Sin 2, Anne Robillard (sc. fiction qué.)
- Les vertiges du cœur, Nathalie Roy (roman qué.)
- Yéti affamé ! Les 4 Z danger !, Julie Royer (suspense jeune. qué.)

IMPRIMERIE AMJ INC.
Imprimerie • Lettrage • Grand format
Infographie • Articles promotionnels
Impression et broderie sur vêtements
33 A, rue Michel, St-Chrysostome,QC J0S 1R0
Alain Lemieux
imprimerieamj@gmail.com
T. 450 826.4212 C. 514 705.3839

METRO
MARCHÉ CHARETTE
441, Notre-Dame, St-Chrysostome, Qc J0S 1R0
Tél.:450.826.3193 Télec.:450.826.0600

LES ENTREPRISES
Luc Charland inc.

86, du Moulin, St-Chrysostome, Qué. J0S 1R0
Tél.: (450) 826-4504 • Fax: (450) 826-0655
Cell.: (514) 771-4188 • lcharland@bell.net

Couvrir votre piscine permet d'économiser le volume d'eau de

150 baignoires.

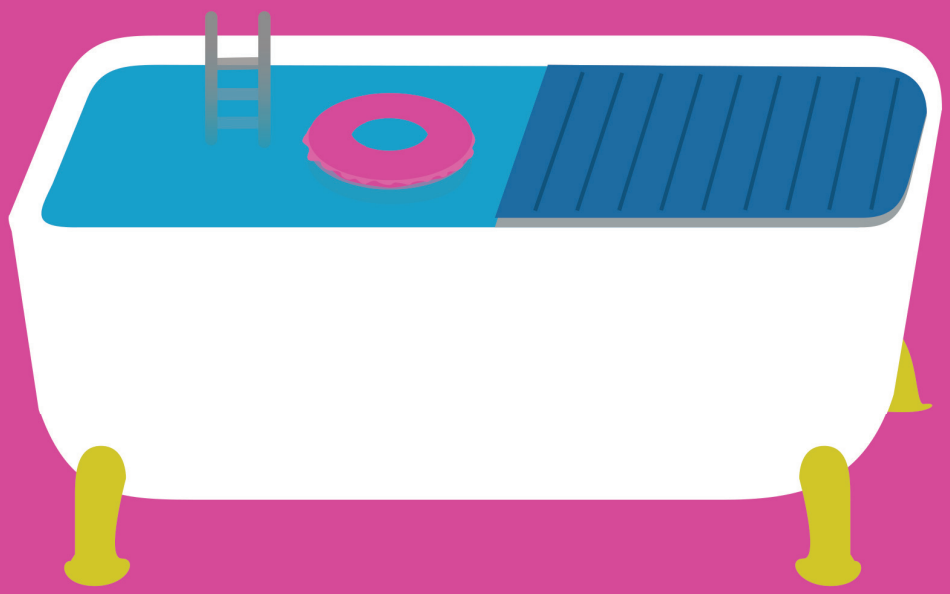

MON EMPREINTE BLEUE

Calculez votre consommation d'eau à
Québec.ca/monempreintebleue

Votre gouvernement

Québec